

Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé

48^{èmes}

**JOURNÉES NATIONALES
DE L'AFPEP**

**AUTORITÉ
PERTE ET RECONNAISSANCE**

du 26/09 au 29/09/2019

Centre des Congrès LE BELLEVUE
Place Bellevue
BIARRITZ

AUTORITÉ.

PERTE ET RECONNAISSANCE

Le moins que l'on puisse dire est que l'autorité a été décriée.

Il s'est agi de s'en débarrasser, de s'en libérer, de s'en affranchir et toute quête d'autorité s'est vite vue taxée d'immaturité constitutive. Ont été promues la volonté d'ignorer les formes actuelles d'autorité, la croyance illusoire à une absence possible de l'autorité.

Il est pourtant d'usage de constater que ceux qui font mine de rejeter toute autorité s'enferment facilement dans des phénomènes d'emprise et il n'y a qu'à observer avec quelle facilité sont livrés, intimités, empreintes, photos, coordonnées, agendas, cercles familiaux et amicaux sur les réseaux sociaux pour se dire qu'il y a anguille sous roche.

L'autorité peut ainsi se dénaturer en entreprise de pouvoir ou de soumission et une tyrannie des plus aguerries peut se présenter sous des avenants séduisants et modernistes.

Une autorité s'incarne, elle est dignement reconnue à qui occupe sa place, à qui utilise ses prérogatives pour élever celui dont la responsabilité lui incombe, pour le révéler à lui-même mais elle peut également se perdre parce qu'elle s'est muée en tendresse, en indifférence, en violence ou qu'elle a été pervertie. L'autorité est donc imputable et celui ou celle qui la porte en est le garant.

Comment soigner sans autorité ? Est-il concevable de décider sans se référer à un cadre ? Une recommandation HAS remplacera-t-elle un décryptage singulier ? L'expert donnera-t-il corps à une pratique bienveillante ? Qui autorise, qui s'autorise et comment ? Qu'est-ce qu'une autorité sans affect ou qui ne sait s'incarner ? Nier toute autorité, n'est-il pas contester l'ordre symbolique lui-même ?

Toutes ces questions d'actualité brûlante, nous vous proposons de les partager.

Comité Scientifique

Jacques Barbier, Patrice Charbit, Claude Gernez, Béatrice Guinaudeau, Karine Hénon, Michel Jurus, Agnès Ouvrard

Comité d'Organisation

Béatrice Guinaudeau, Karine Hénon, Rania Gard

AFPEP – Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé

21 rue du Terrage – 75010 – Paris – Tél. : 01 43 46 25 55

Courriel : info@afpep-snpp.org – site Internet : www.afpep-snpp.org

PROGRAMME

..... JEUDI 26 SEPTEMBRE

- 19 h **Pot d'accueil** au palais des Congrès Bellevue
- 20 h **CONFÉRENCE INAUGURALE (même lieu) - Salle Rhune**
LA PENSÉE DE GOUVERNEMENT
par **Jacques Bouineau**, professeur en histoire du droit
et des institutions.
Discutant : Patrice Charbit.

..... VENDREDI 27 SEPTEMBRE

- 8 h 30 **Accueil**
- 9 h – 10 h 45 **INTRODUCTION DES JOURNÉES NATIONALES**
par **Karine Hénon et Béatrice Guinaudeau.**
LES DIMENSIONS DE L'AUTORITÉ :
PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES ET
ANTHROPOLOGIQUES
par **Henri Wagner.**
Président : Jérémie Sinzelle
Discutante : Elie Winter
- 10 h 30 – 11 h **Pause**
- 11 h – 12 h 30 **ABUS DE FAIBLESSE, ABUS D'AUTORITÉ**
Michel Juras.
L'AUTORITÉ AU REGARD DE
LA BISEXUALITÉ PSYCHIQUE
Bernard Golse.
Présidente : Adeline Metten
Discutant : Thierry Delcourt
- 14 h – 18 h **GRAND ATELIER**
ADOLESCENCE, AUTORITÉ, IDENTITÉ ET RADICALITÉ
par **Thierry Delcourt**
Atelier de débat clinique

*Pour celles et ceux qui le souhaitent, l'ODPC-PP organise
3 sessions de DPC de 14 h à 18 h.*

..... SAMEDI 28 SEPTEMBRE

- 9 h – 10 h 30 **L'AUTORITÉ DES PROFESSIONNELS
AU RISQUE DE L'AUTONOMIE DES USAGERS**
par *Jean-Jacques Laboutière*
- FAIRE AUTORITÉ DANS PLUSIEURS MONDES**
par *Luc Boltanski*
Présidente : Agnès Rocher
Discutant : Jacques Barbier
- 10 h 30 – 11 h Pause
- 11 h – 12 h 30 **INCARNATIONS**
par *Patrice Charbit.*
- CHUTES DE L'AUTORITÉ. GEL DU POUVOIR**
par *Claude Gernez.*
Présidente : Sophie Stein
Discutant : Olivier Brunschwig
- 14 h – 17 h **DIRE LA LOI**
Christelle Chiroussot, Juge aux Affaires Familiales, Bobigny
Gaëlle Delebecque, Juge des Enfants, Bayonne
Bernard Basteau, Psychiatre, Bordeaux
Alice Letessier, Pédopsychiatre, Pau
Présidente : Karine Hénon
Discutante : Agnès Ouvrard
- 17 h **CONCLUSION**
Par le Président de l'AFPEP
- 20 h 30 **SOIRÉE FESTIVE**
Au Tonic Hôtel - 58, avenue Edouard VII - Biarritz

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

RÉUNION SYNDICALE SNPP

10 h – 12 h 30

Au Tonic Hôtel

58, avenue Edouard VII – Biarritz

LES INTERVENANTS

Bernard Basteau

Psychiatre, Psychanalyste, Bordeaux

Luc Boltanski

Sociologue, Paris

Jacques Bouineau

Professeur en histoire du droit et des institutions, La Rochelle

Patrice Charbit

Psychiatre, Psychanalyste, St Martin du Vignogoul

Christelle Chiroussot

Juge aux Affaires Familiales, Bobigny

Thierry Delcourt

Psychiatre, Psychanalyste, Reims

Gaëlle Delebecque

Juge des Enfants, Bayonne

Claude Gernez

Psychiatre, Psychanalyste, Enghien les Bains

Bernard Golse

Pédopsychiatre, Psychanalyste membre de l'AF, Chef du service de pédopsychiatre de l'hôpital Necker, Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris V

Béatrice Guinaudeau

Psychiatre, Bordeaux

Karine Hénon

Psychiatre, Pau

Michel Jurus

Psychiatre, Lyon

Jean-Jacques Laboutière

Psychiatre, Mâcon

Alice Letessier

Pédopsychiatre, Pau

Henri Wagner

Philosophe, Bordeaux

INSCRIPTION

A retourner dûment complété et accompagné de votre règlement par un seul chèque à l'ordre de : AFPEP – 21, rue du Terrage – 75010 Paris

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Port : Courriel :

DROITS SIMPLES CONGRÈS + PAUSES

adhérents : 250 € x = €

non adhérents : 300 € x = €

**Retraités non actifs – Assistants
Non médecins, Remplaçants** 100 € x = €

Tarif formation permanente : 350 € x = €

Étudiants et internes Inscription gratuite

FORAITS CONGRÈS + PAUSES + SOIRÉE FESTIVE

adhérents : 320 € x = €

non adhérents : 370 € x = €

**Retraités non actifs – Assistants
Non médecins, Remplaçants** 170 € x = €

TOTAL = €

- sera présent(e) au pot d'accueil et à la Conférence inaugurale.
Nécessité de s'inscrire dans le cadre des consignes de sécurité.
(cocher la case pour vous inscrire).

Il est possible de participer une seule journée : inscription demi tarif des droits simples.

Afin de faciliter votre inscription, vous pouvez si vous le souhaitez, régler directement vos droits de congrès en effectuant un virement à l'AFPEP – Coordonnées bancaires :

Iban : FR76 3006 6105 6100 0103 7480 138